



## Études et analyses

# L'insertion professionnelle des puéricultrices

Etude de l'insertion professionnelle  
des puéricultrices diplômées en 2016  
dans le Grand Est.

**OREF Alsace**

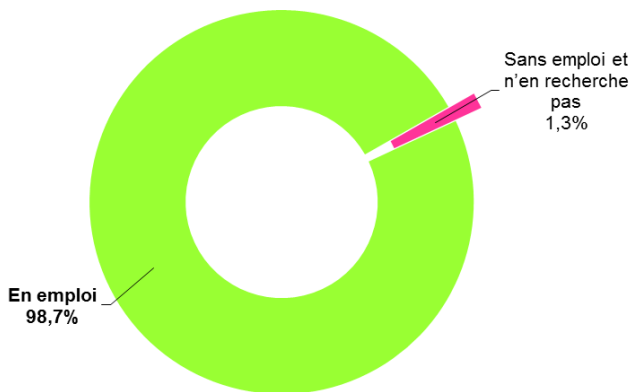


## SOMMAIRE

<b>99% des puéricultrices diplômées en 2016 occupent un emploi ....</b>	<b>3</b>
<b>70% des puéricultrices ont un emploi à durée limitée et 94% travaillent à temps complet .....</b>	<b>3</b>
<b>87% des puéricultrices exercent dans le Grand Est .....</b>	<b>4</b>
<b>70% des puéricultrices ont trouvé un emploi en moins d'un mois après leur sortie de formation .....</b>	<b>5</b>
<b>92% des puéricultrices sont satisfaites de leur emploi .....</b>	<b>5</b>
<b>93% des diplômées sont satisfaites de leur formation .....</b>	<b>6</b>
<b>18% des diplômées projettent de suivre une formation de perfectionnement professionnel dans les trois années à venir ....</b>	<b>6</b>

# 99% des puéricultrices diplômées en 2016 occupent un emploi

[1] Situation professionnelle des puéricultrices diplômées en 2016

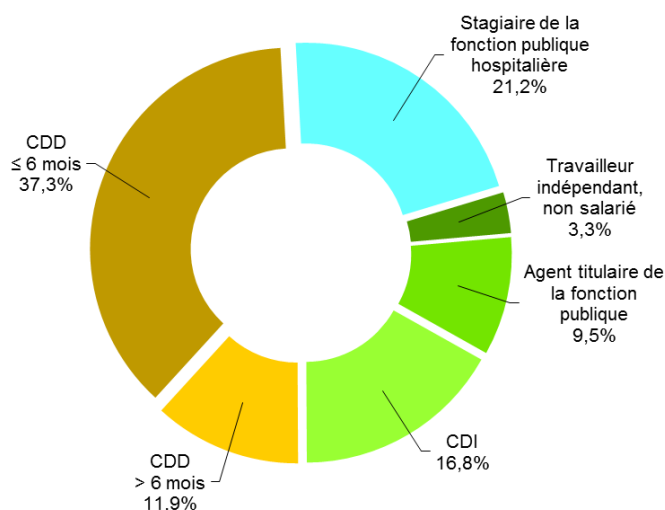


En juin 2017, entre 6 et 8 mois après leur sortie de formation, **98,7% des puéricultrices diplômées en 2016 occupent un emploi** et 1,3% sont inactives, au sens économique du terme (sans emploi et n'en recherchent pas au moment de l'enquête, étant en congé de longue durée).

95,8% des diplômées en emploi exercent des fonctions de puéricultrice et 4,2% occupent des fonctions d'infirmière, dont la plupart sont à la recherche d'un poste de puéricultrice au moment de l'enquête.

## 70% des puéricultrices ont un emploi à durée limitée et 94% travaillent à temps complet

[2] Statut de l'emploi des puéricultrices



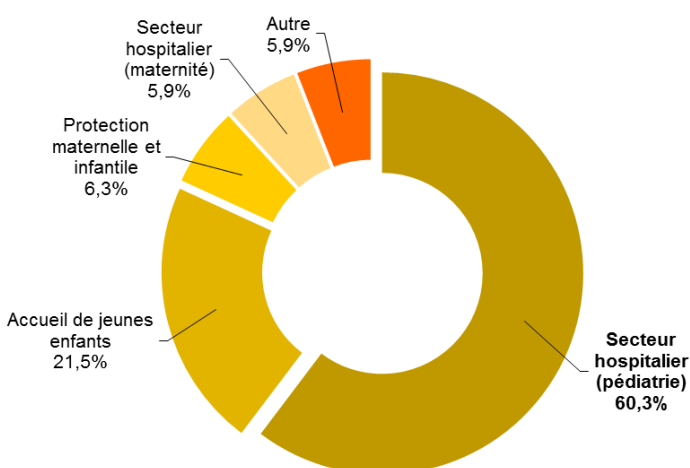
Base : Diplômées en emploi exerçant des fonctions de puéricultrice.

L'entrée dans la profession de puéricultrice se fait dans la majorité des cas avec un emploi à durée limitée. Sept puéricultrices sur dix sont concernées par cette forme d'emploi, dont la plupart sont embauchées pour une durée inférieure ou égale à 6 mois (37,3%) ou sont stagiaires de la fonction publique hospitalière au moment de l'enquête (21,2%).

Parmi les puéricultrices en emploi, plus de neuf sur dix travaillent à temps complet (94,1%), le travail à temps partiel étant une situation choisie dans la plupart des cas.

Par ailleurs, 1,4% des puéricultrices déclarent être en situation de multi-employeur, c'est-à-dire qu'elles occupent deux emplois ou plus au moment de l'enquête.

[3] Secteur d'activité des puéricultrices



Base : Diplômées en emploi exerçant des fonctions de puéricultrice.

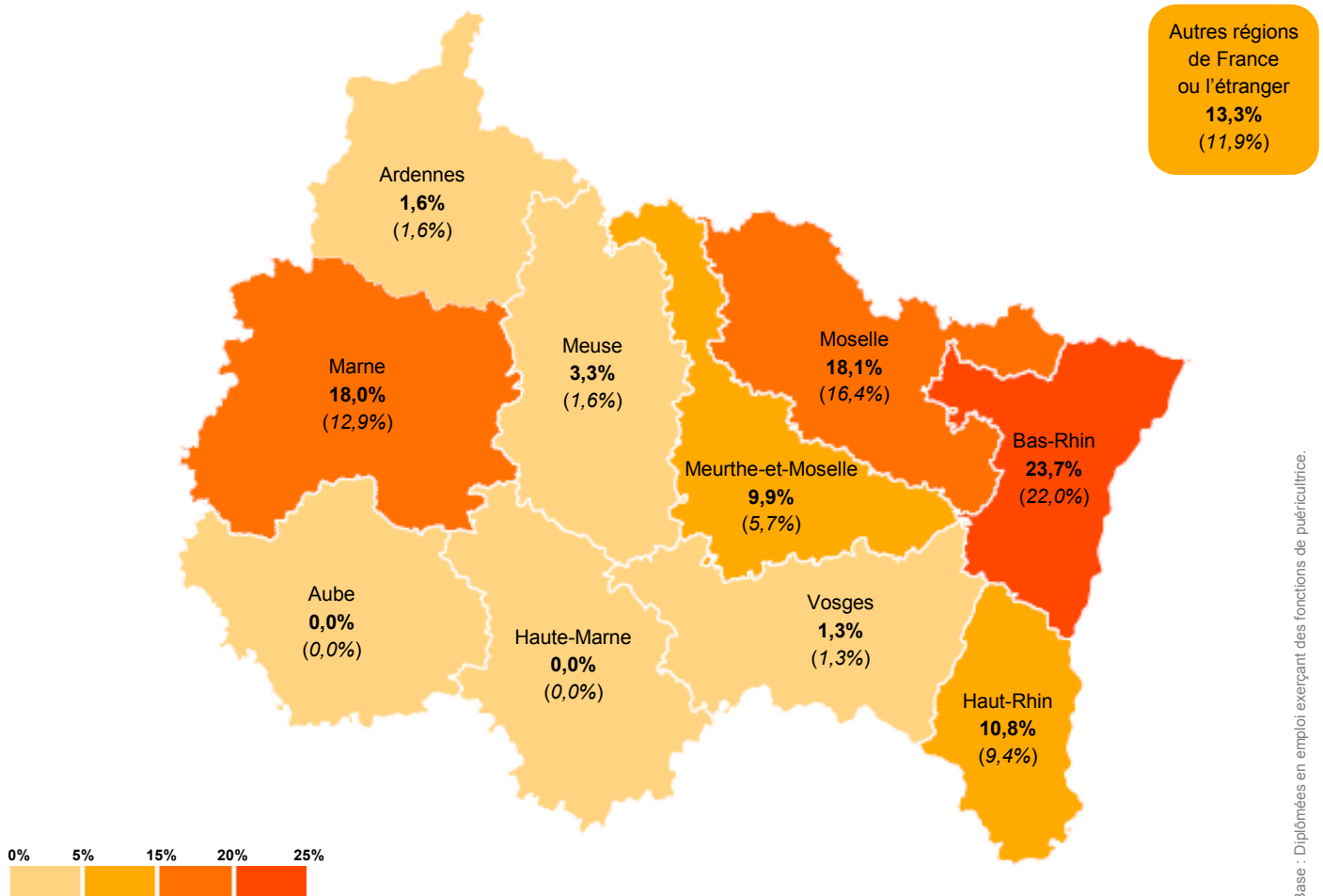
Avec six emplois sur dix, le service de pédiatrie dans le secteur hospitalier (hôpital, clinique) représente le principal débouché pour les puéricultrices diplômées en 2016 dans le Grand Est.

L'accueil de jeunes enfants (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, multi-accueil) est le deuxième secteur d'activité employeur le plus important, avec 21,5% des emplois.

En ce qui concerne le statut de l'employeur, l'hôpital public concentre deux tiers des emplois (66,2%), alors que les secteurs privé et associatif regroupent respectivement un emploi sur dix (10,5%).

## 87% des puéricultrices exercent dans le Grand Est

[4] Département du lieu de travail des puéricultrices  
(% des puéricultrices travaillant dans le département de leur résidence principale)



Lecture de la carte : 23,7% des puéricultrices travaillent dans le Bas-Rhin, dont 22,0% y ont leur résidence principale.

[5] Mobilité domicile-travail des puéricultrices

Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale	<b>79,8%</b>
Taux de mobilité domicile-travail intra-régionale Grand Est	<b>85,1%</b>
Taux de mobilité domicile-travail interrégionale <i>Grand Est - Autres régions</i>	<b>1,4%</b>
Taux de mobilité domicile-travail interrégionale <i>Autres régions - Grand Est</i>	<b>1,6%</b>

Près de neuf puéricultrices sur dix exercent dans le Grand Est (86,7%), notamment dans le Bas-Rhin, en Moselle et dans la Marne, où se concentrent la plupart d'entre elles (59,8%). La proportion de celles qui exercent leur activité dans d'autres régions de France ou à l'étranger s'établit respectivement à 11,9% et 1,4%.

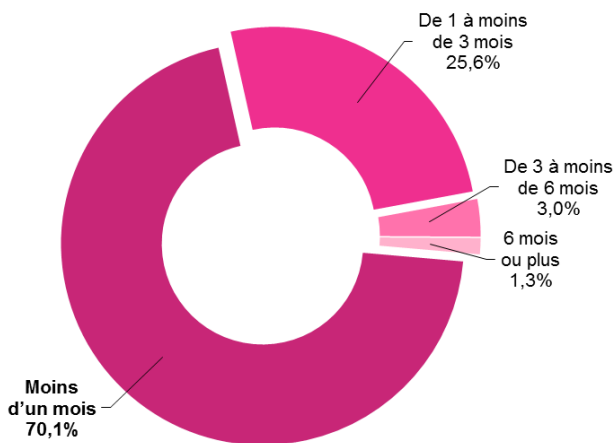
Dans la grande majorité des cas, la mobilité domicile-travail des puéricultrices, entre la résidence principale et l'emploi, est intra-départementale : 79,8% d'entre elles occupent un emploi dans le département où se situe leur résidence principale.

À l'échelle régionale, 85,1% des puéricultrices ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est, tandis que 11,9% ont leur résidence principale et exercent dans d'autres régions de France.

Parallèlement, 1,4% des puéricultrices diplômées en 2016 ont leur résidence principale dans le Grand Est et occupent un emploi à l'étranger (Luxembourg), tandis que 1,6% ont leur résidence principale dans d'autres régions de France et exercent dans le Grand Est.

## 70% des puéricultrices ont trouvé un emploi en moins d'un mois après leur sortie de formation

[6] Temps d'accès à un emploi après la sortie de formation



Base : Diplômées en emploi exerçant des fonctions de puéricultrice.

Une fois leur diplôme obtenu, l'insertion professionnelle des puéricultrices est très rapide. Ainsi, dans 70,1% des cas, l'accès à un emploi a eu lieu en moins d'un mois après la sortie de formation.

L'entrée dans la profession de puéricultrice se caractérise aussi par une fréquence de rotation sur les postes de travail notable, qui peut s'expliquer par l'importance des contrats à durée déterminée en début de carrière. De fait, une puéricultrice sur quatre (24,6%) déclare avoir déjà changé d'emploi au moins une fois depuis sa sortie de formation.

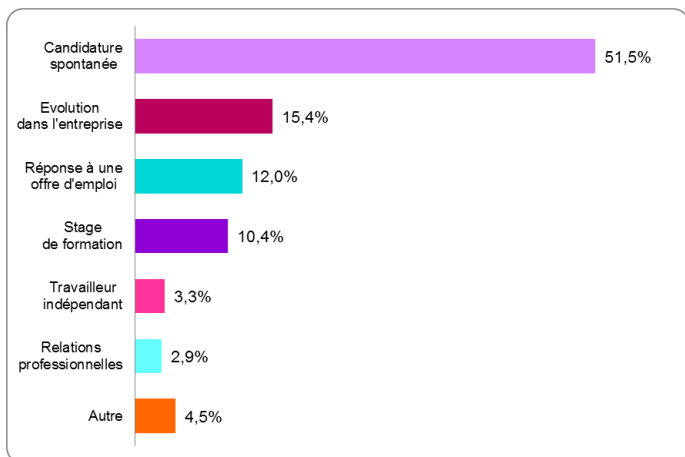
Pour plus de la moitié des puéricultrices, c'est l'envoi d'une candidature spontanée qui a permis l'accès à l'emploi occupé au moment de l'enquête.

Par ailleurs, 15,4% des puéricultrices connaissent une évolution professionnelle (promotion, mutation) au sein de l'entreprise dont elles faisaient partie avant leur entrée en formation.

Enfin, une puéricultrice sur dix occupe un emploi dans une entreprise d'accueil en stage de formation.

Parmi les différents critères de motivation mentionnés concernant l'emploi occupé au moment de l'enquête, les puéricultrices mettent en avant le type de service, la situation géographique du lieu de travail et les conditions de travail (possibilités d'évolution de carrière, horaires, temps de travail).

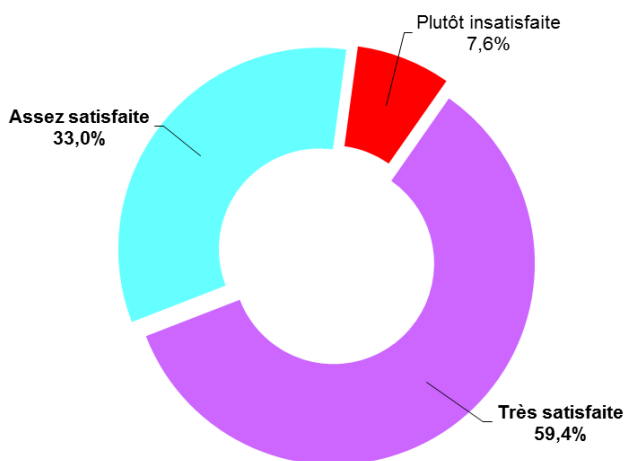
[7] Démarche ayant permis d'accéder à l'emploi actuel



Base : Diplômées en emploi exerçant des fonctions de puéricultrice.

## 92% des puéricultrices sont satisfaites de leur emploi

[8] Niveau de satisfaction dans l'emploi actuel



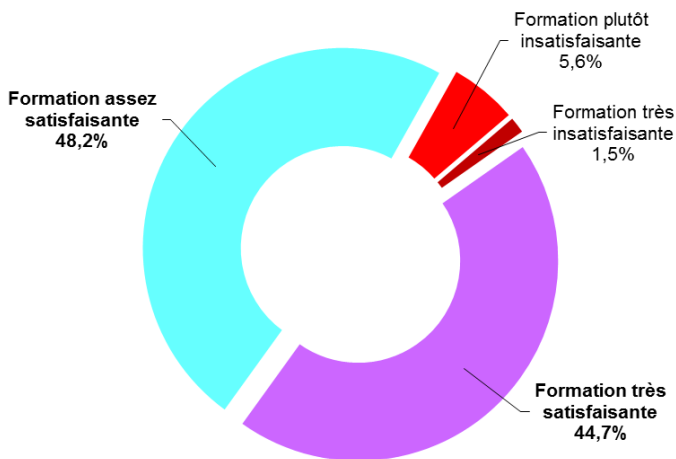
Base : Diplômées en emploi exerçant des fonctions de puéricultrice.

Les puéricultrices se déclarent très majoritairement satisfaites de leur emploi. Elles sont 33,0% et 59,4% à se dire respectivement assez ou très satisfaites du poste qu'elles occupent au moment de l'enquête.

Quant aux situations d'insatisfaction, elles sont généralement provoquées par la mauvaise ambiance de travail, l'absence de perspectives d'évolution de carrière, les longs déplacements domicile-travail, la fatigue et par les horaires de travail jugés incompatibles avec la vie de famille.

## 93% des diplômées sont satisfaites de leur formation

[9] Jugement porté sur la formation de puéricultrice



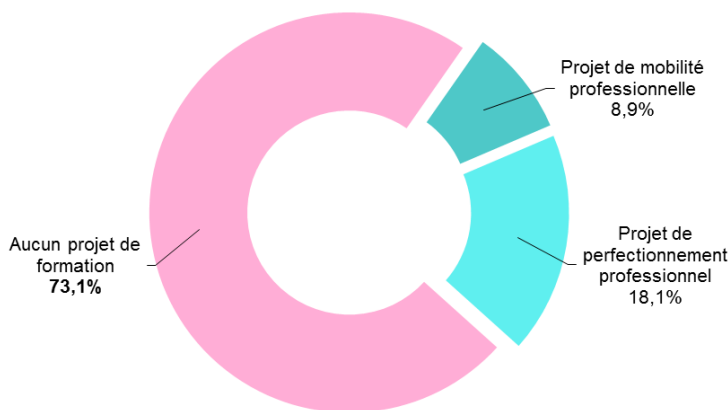
Base : Ensemble des puéricultrices diplômées en 2016.

Les puéricultrices diplômées en 2016, quelle que soit leur situation professionnelle au moment de l'enquête, expriment dans leur très grande majorité un sentiment de satisfaction quant à la formation reçue, y compris les stages. Ainsi, 48,2% et 44,7% d'entre elles jugent leur formation respectivement assez ou très satisfaisante.

Les raisons pour lesquelles la formation est jugée insatisfaisante ont principalement à voir avec le décalage entre l'enseignement théorique et la pratique, le côté insuffisamment formateur ou peu diversifié des stages, ainsi qu'avec le manque de pratique.

## 18% des diplômées projettent de suivre une formation de perfectionnement professionnel dans les trois années à venir

[10] Projets de formation professionnelle des puéricultrices



Base : Diplômées en emploi exerçant des fonctions de puéricultrice.

Parmi les puéricultrices en emploi, 18,1% projettent de suivre une formation de perfectionnement professionnel dans les trois années à venir (thérapies familiales, soins et développement en néonatalogie, lactation, communication, management).

Parallèlement, près d'une puéricultrice sur dix envisage une évolution professionnelle vers d'autres métiers (cadre de santé, enseignement, formation).

## Définitions et méthodologie de l'étude

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'OREF Alsace, en partenariat avec les instituts de formation en soins de puériculture du Grand Est, du 8 juin au 8 juillet 2017, auprès de l'ensemble des puéricultrices diplômées en 2016.

Le nombre de questionnaires exploitables s'élève à 69, soit un taux de réponse à l'enquête de 74,2%.

Les données récoltées ont fait l'objet d'un redressement en fonction de l'institut de formation, du sexe et de la tranche d'âge des répondants.

Tous les répondants sont des femmes et 60,9% ont 25 ans ou plus.

S'agissant des puéricultrices déclarant occuper deux emplois ou plus (1,4%), l'enquête s'intéresse uniquement à l'emploi principal.

Le « *taux de mobilité domicile-travail intra-départementale* » exprime la part des puéricultrices qui travaillent dans le département de leur résidence principale.

Le « *taux de mobilité domicile-travail intra-régionale Grand Est* » exprime la part des puéricultrices qui ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est.

Le « *taux de mobilité domicile-travail interrégionale Grand Est - Autres régions* » exprime la part des puéricultrices qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans une autre région de France ou à l'étranger.

Le « *taux de mobilité domicile-travail interrégionale Autres régions - Grand Est* » exprime la part des puéricultrices qui ont leur résidence principale dans une autre région de France et travaillent dans le Grand Est.

Plus de 2 000 publications à votre disposition sur :

[www.oeref.alsace](http://www.oeref.alsace)

Par mot-clé  
Par thématique  
Par territoire  
Par secteur d'activité  
Par collection



## Les 8 collections de l'OREF



### Réalités Emploi-Formation

#### Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en Alsace, dans les territoires et les secteurs d'activités.



### Tableaux de bord

#### Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en Alsace. Des documents actualisés en permanence.



### Études et analyses

#### Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



### Réflexions prospectives

#### Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



### Sanitaire et social

#### Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en Alsace. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



### Mieux comprendre

#### Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



### Médias

#### S'informer

Des outils pour rester informé(e).



### Documents outils

#### Aider

Des outils pour aller plus loin.

OREF Alsace

Maison de la Région, 1 place Adrien Zeller  
67070 STRASBOURG Cedex

Tél. 03 88 15 68 67 / Web : [www.oeref.alsace](http://www.oeref.alsace)

